



propriétaire véreux et malhonnête

Par **Nin**, le **22/12/2020** à **20:10**

Bonsoir,

J'ai déménagé le 31 septembre après avoir vécu en conflit durant 6 mois avec mon propriétaire qui conserve la caution de ses locataires. Ayant été informée avant de ces actes par les anciennes locataires (courrier) afin de me protéger j'ai récupéré ma caution en ne payant pas les derniers mois. Je perçois l'AAH suite à un accident de voiture. Le logement a été rendu en l'état. Je lui ai envoyé avant de partir en recommandé tous les vices effectués : fausses quittances, pas de réponses à mes mails et sms, la lettre des anciennes locataires. A mon départ, il me devait encore 13 euros. Il n'a pas été présent à l'état des lieux de sortie.

Il a retrouvé mon adresse postale, je ne sais comment, et me réclame 546 euros pour des travaux dans la maison, il a fait la même chose aux anciennes locataires en fournissant de fausses factures pour les travaux de sa propre maison. Il est passé devant la justice mais étant au Canada et donc pas présente, il est très fier d'avoir gagné et maintenant il s'en prends à moi.

selon lui les frais d'huissier et d'avocat si je ne lui donne pas l'argent seront à mes frais. Je recommence à faire des insomnies, il me fait peur, surtout que dans le village tout le monde le craint.

Il me harcèle encore et je suis très fatiguée. Je ne sais que faire. Pourriez vous m'indiquer la démarche à suivre contre ses menaces ?

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **23/12/2020** à **07:22**

Bonjour,

Vous dites qu'il n'était pas présent à l'état des lieux, mais y a t-il bien eu un état des lieux de sortie (soit avec un représentant du bailleur, soit par huissier) ?

Par **oyster**, le **23/12/2020** à **14:18**

Bonjour,

Finalement au moment de l'EDL de sortie , vous deviez trois mois de loyer , et, vous partiez sans laisser votre nouvelle adresse (pour les impôts ou le solde du montant de garantie):

car vous "pensiez" qu'il avait "l'intention de présenter des fausses factures " pour en faire la déduction !....

On peut comprendre ainsi ?

Par **Nin**, le **23/12/2020** à **17:45**

Bonjour,

Pas vraiment, percevant l'aah j'ai un mois de loyer et afin de ne pas me faire voler ma caution j'avais prévu de ne pas payer le dernier mois mais il a réclamé à percevoir mon allocation logement à la CAF car il a fini par deviner que je n'allais pas payer le dernier mois.

Ne pouvant pas financièrement lui faire cadeau de ma caution, je l'ai récupéré en ne payant pas les trois derniers mois, il me doit encore 13 euros mais pas grave.

Il se sert des cautions de ses locataires pour payer les travaux de sa maison personnelle.

La maison de 36 m2 a été rendue en l'état, il n'est pas venu à l'état des lieux, je suis est donc laisser une copie de l'état des lieux d'entrée en mentionnant "rendu en l'état", signé et daté.

J'avais fait une vidéo mais qui malheureusement a été supprimée, délai de 2 mois dépassé.

Il a tout de même réussi à trouver mon adresse actuelle pour m'informer qu'il avait gagné contre les locataires précédentes. Ce n'est pas qu'il a gagné mais qu'elle n'était pas présente car encore au Canada sinon elles auraient pu récupérer leur caution.

C'est une histoire incroyable mais il a tous les symptômes d'un psychopathe, convaincu qu'il a raison et qu'il est dans le vrai.

J'ai déposer une main courante au commissariat du fait du harcèlement moral et qu'il possède mon adresse exacte avec la situation de mon logement à droite de l'ascenseur.

Cordialement

Par **janus2fr**, le **24/12/2020** à **09:27**

[quote]

J'ai déposer une main courante au commissariat du fait du harcèlement moral et qu'il possède mon adresse exacte avec la situation de mon logement à droite de l'ascenseur.

[/quote]
Bonjour,

Je vous rappelle que la loi vous faisait obligation de donner votre nouvelle adresse à votre bailleur (article 22 - loi 89-462) ! Je ne vois donc pas ce qu'on pourrait lui reprocher de l'avoir trouvé lui-même face à votre non respect de cette loi...